



COMMUNE DE LAMBESC

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	29

SEANCE DU
18 SEPTEMBRE 2024

Le dix-huit septembre deux mille vingt quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Bernard RAMOND, et à la suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le douze septembre deux mille vingt quatre et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Bernard RAMOND, Claire BLANC, Jean-Jacques DECORDE, Martine CHABERT, Hubert BACHELARD, Fabienne RAMOND, Jacques GAÏOLI, Dominique PELLEGRIN, Alain ARIA, Bernard MAYER, Joëlle BENAZET, Bruno BRETON, Violette ROMERA, Jocelyne PASTOR, Yvon CASTINEL, Hervé SUGNER, Karen LECLUSE, Anne-Laure JOLY, Hélène ALLIETTA, Corinne ARCHAMBAULT, Jean-Michel CARRETERO, Valérie FARGIER, Diana PELLETIER, Philippe BERNARD, Magalie TRAMIER, Guy GARCIN, Dominique MEYER

REPRESENTES : Sylvie PORRY à Fabienne RAMOND, François BERGA à Hélène ALLIETTA

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Laure JOLY

DELIBERATION N° 2024-104	Subventions Demande de subvention au Département au titre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) 2022-2024 – Tranche 2024
-----------------------------	--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Lambesc a trois projets structurants à savoir :

- 1/ Construction d'une salle polyvalente et d'un dojo
- 2/ Construction du vestiaire petit stade
- 3 / Réfection du Skate Park

L'assemblée a délibéré sur la Tranche 2022 lors de la séance du 7 décembre 2022, et sur la tranche 2023 lors de sa séance du 8 mars 2023. Il convient à présent de se prononcer sur la tranche 2024.

Le montant total de ce programme d'investissement a été estimé à **5 667 000 € HT** soit 6 800 400 € TTC, réparti de la façon suivante :

- Tranche 2022 : 672 507,00 € HT soit 807 008,40 € TTC
- Tranche 2023 : 2 396 243,00 € HT soit 2 875 491,60 € TTC
- Tranche 2024 : 2 598 250,00 € HT soit 3 117 900,00 € TTC

Ces opérations peuvent bénéficier d'un financement du Conseil Département 13 de 55% au titre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2022-2024.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Dispositif	% de participation	Montant de la Subvention
CONSEIL DEPARTEMENTAL	CDDA 2022-2024	55%	3 116 850 €
LAMBESC	Autofinancement communal	45%	2 550 150 €
MONTANT TOTAL DU PROJET		100%	5 667 000 €

RECAPITULATIF DU COUT DES OPERATIONS 2022 - 2024

PROJETS	MONTANTS DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES (€HT)			TOTAL DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES PAR PROJET (€HT)
	2022	2023	2024	
1/ CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE/DOJO				5 017 000 €
1 ^{er} PHASE : Frais d'étude	123 400 €	50 000 €	67 600 €	
2 ^{ème} PHASE : Honoraires	203 107 €	182 400 €	206 150 €	
3 ^{ème} PHASE : Frais divers	46 000 €	18 343 €	30 000 €	
4 ^{ème} PHASE : Construction		1 895 500 €	2 194 500 €	
2/ CONSTRUCTION VESTIAIRE PETIT STADE	250 000 €	150 000 €	100 000 €	500 000 €
3/ REFECTION DU SKATE PARK				150 000 €
1 ^{er} PHASE : Démolition	50 000 €			
2 ^{ème} PHASE : Construction		100 000 €	0 €	
TOTAL PAR ANNEES	672 507 €	2 396 243 €	2 598 250 €	5 667 000 €

Chaque tranche est soumise annuellement au vote du Conseil Municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2024, le montant total de la tranche annuelle pour l'ensemble des opérations estimé à **2 598 250 € HT** est financé de la manière suivante :

PLAN DE FINANCEMENT DES OPE
Année 2024

PROJETS	Conseil Départemental 55%	Autres financements	Autofinancement communal 45%	Montant de l'Opération en HT 100%
1/ Construction d'une salle polyvalente et d'un dojo	1 374 037.50 €	Sans objet	1 124 212.50 €	2 498 250 €
2/ Construction de vestiaires au Petit Stade	55 000.00 €	Sans objet	45 000.00 €	100 000 €
3/ Réfection du Skate Park	0 €	Sans objet	0 €	0 €
TOTAL en HT	1 429 037.50 €	Sans objet	1 169 212.50 €	2 598 250 €

**Après en avoir délibéré
LE CONSEIL MUNICIPAL**

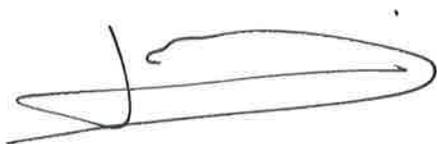
- **APPROUVE** la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2022-2024 d'un montant total de 5 667 000 € HT
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental 13 l'octroi d'une subvention à hauteur de 55% au titre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement pour 2022-2024
- **APPROUVE le plan de financement de la tranche 2024** tel que figurant dans le tableau ci-dessus et dans les rapports ci-joint en annexe par opération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la future convention de partenariat pour le financement de ce projet ainsi que tous les documents s'y réfèrent
- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.

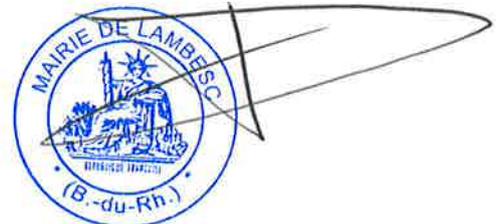
La Secrétaire de Séance

Anne-Laure JOLY



Le Maire de Lambesc,

Bernard RAMOND



1- OPERATION : CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET D'UN DOJO

La ville de Lambesc est propriétaire d'un terrain d'environ 1,2 hectare qui se situe en entrée de ville urbaine le long de la route d'Aix où la municipalité souhaite entreprendre une opération d'aménagement d'ensemble permettant la requalification du site en vue de réaliser plusieurs projets et notamment un équipement public polyvalent et sportif.

Le projet est de construire une salle polyvalente et un dojo afin de veiller à maintenir un niveau satisfaisant d'offres de services à la personne et de proximité tout en développant une offre associative, culturelle et festive adaptée et complémentaire aux équipements existants.

De plus, ce nouvel équipement implanté à proximité immédiate des équipements sportifs et associatifs existants remplacera le dojo actuel et la salle polyvalente Brassens devenus désuets et excentrés.

Le montant du projet **pour la tranche 2024** est estimé à **2 498 250 € HT** réparti de la manière suivante :

- Phase 1 : Frais d'étude
- Phase 2 : Honoraire (Honoraires de maîtrise d'œuvre + SSI + HQE + contrôle technique, SPS...)
- Phase 3 : Frais divers (Raccordement bâtiment)
- Phase 4 : Travaux

PLAN DE FINANCEMENT Année 2024

PROJETS	Conseil Départemental 55%	Autres financements 0%	Autofinancement communal 45%	Montant de l'Opération en HT
CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET D'UN DOJO	1 374 037.50 €	Sans objet	1 124 212.50 €	2 498 250 €



Annexe 2

2- OPERATION : CONSTRUCTION DU VESTIAIRE PETIT STADE

La ville de Lambesc a effectué des travaux de requalification et de réaménagement du Parc des Sports et du petit stade ainsi que du parking Van Gogh et des voies de l'avenue Jules Ferry avec la participation financière du département des Bouches du Rhône.

Afin de poursuivre l'aménagement de ce site, il convient de procéder à la création d'un vestiaire sur le petit stade qui permet depuis septembre 2020 la pratique du football, du rugby et de l'athlétisme. Ce lieu quotidiennement utilisé par les écoles élémentaires de la commune et par de nombreuses associations n'est équipé ni de sanitaires ni de vestiaire.

Il convient donc d'y remédier pour assurer confort et hygiène aux nombreux utilisateurs.

Le montant du projet **pour la tranche 2024** est estimé à **100 000 € HT** soit 120 000 € TTC.

**PLAN DE FINANCEMENT
Année 2024**

PROJETS	Conseil Départemental 55%	Autres financements 0%	Autofinancement communal 45%	Montant de l'Opération en HT
CONSTRUCTION DU VESTIAIRE PETIT STADE	55 000 €	Sans objet	45 000 €	100 000 €

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le



ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_104-DE